
Pyramide des critères de fiabilité d'un document (Degré supérieur)

A partir de la 4^e secondaire, l'élève est amené à rédiger des raisons de se fier ou de se méfier d'une trace ou d'un travail postérieur.

1. Question de recherche (QR): identifier la problématique de travail :
 - a. Quel est le thème/le sujet de la recherche ?
 - b. Quel est le temps/l'époque de la recherche ?
 - c. Quel est le lieu de la recherche ?
2. Déterminer et justifier la pertinence d'un document :
 - a. Quels sont les période/date, thème et lieu concernés par le **contenu** du document ?
 - b. Ces éléments correspondent-ils à ceux de la QR ?
 - Oui, le document est pertinent pour notre recherche.
 - Non, le document n'est pas pertinent pour notre recherche.
 - c. Chaque critère est-il confirmé en confrontant explicitement des informations précises tirées du document avec la question de recherche ?
3. Exploiter la notice biographique :
 - a. L'auteur est-il témoin, acteur ou spécialiste des faits (thème de la question de recherche) ?

Attention : On n'acceptera pas « l'auteur est contemporain des faits », car à lui seul ce n'est pas un gage de fiabilité. En effet, ce n'est pas parce que l'auteur est un contemporain des faits qu'il en a été témoin ou acteur.
 - b. L'origine sociale de l'auteur ou du témoin, ses idées, ses valeurs ... risquent-elles d'influencer son analyse ou son témoignage ?
 - c. D'où l'auteur tire-t-il ses informations ?
 - d. Quel est l'objectif de l'auteur ?
4. Exploiter et interpréter un document :
 - a. La nature du document donne-t-elle des indications sur sa fiabilité ?
Exemples : caricature, iconographie, document officiel, témoignage, ...
 - b. Quelle est la date de production du document ?
 - c. Le document contient-il des faits, des opinions, des hypothèses ? Lesquels ?
 - d. Le vocabulaire, la syntaxe, le ton du document est-il orienté ?
5. Rédiger une raison de faire confiance ou de se méfier en prenant appui sur les critères suivants :
 - la question de recherche,
 - les informations concernant l'auteur,
 - et/ou les informations concernant le document (analyse interne et externe du document),
 - et/ou ses connaissances

Pour la rédaction des raisons de fiabilité, la structure suivante est conseillée :

L'annonce – l'explication – la précision/l'exemple – lien avec la QR- la conclusion.

Exemple : L'auteur est un spécialiste, il est historien spécialiste de l'histoire de la Grèce antique. Or, notre question de recherche porte sur la Grèce antique. J'ai confiance.

6. Confronter les informations entre documents : Les informations **contenues** dans le document peuvent-elles être **corroborées** ou **contredites** par celles d'un ou de plusieurs autres documents, par les connaissances vues en classe ?
7. Je vérifie mes raisons de faire confiance ou de se méfier :
 - Les raisons sont-elles différentes les unes des autres ?
 - Les raisons sont-elles de natures différentes ? Elles s'appuient sur des éléments issus des notices biographiques ou explicatives ou sur les références, ou mobilisent des savoirs préalables, ou analysent le contenu comme des faits relatés, les courants idéologiques invoqués, ... ou encore le type document : travail scientifique, correspondance privée, caricature, propagande, mémoires, documents juridiques, documents officiels...
 - Les raisons sont-elles développées ? sont-elles exactes ?

Remarques :

De façon générale, les types d'arguments suivants **ne seront pas acceptés** :

➤ **Raisons de se fier**

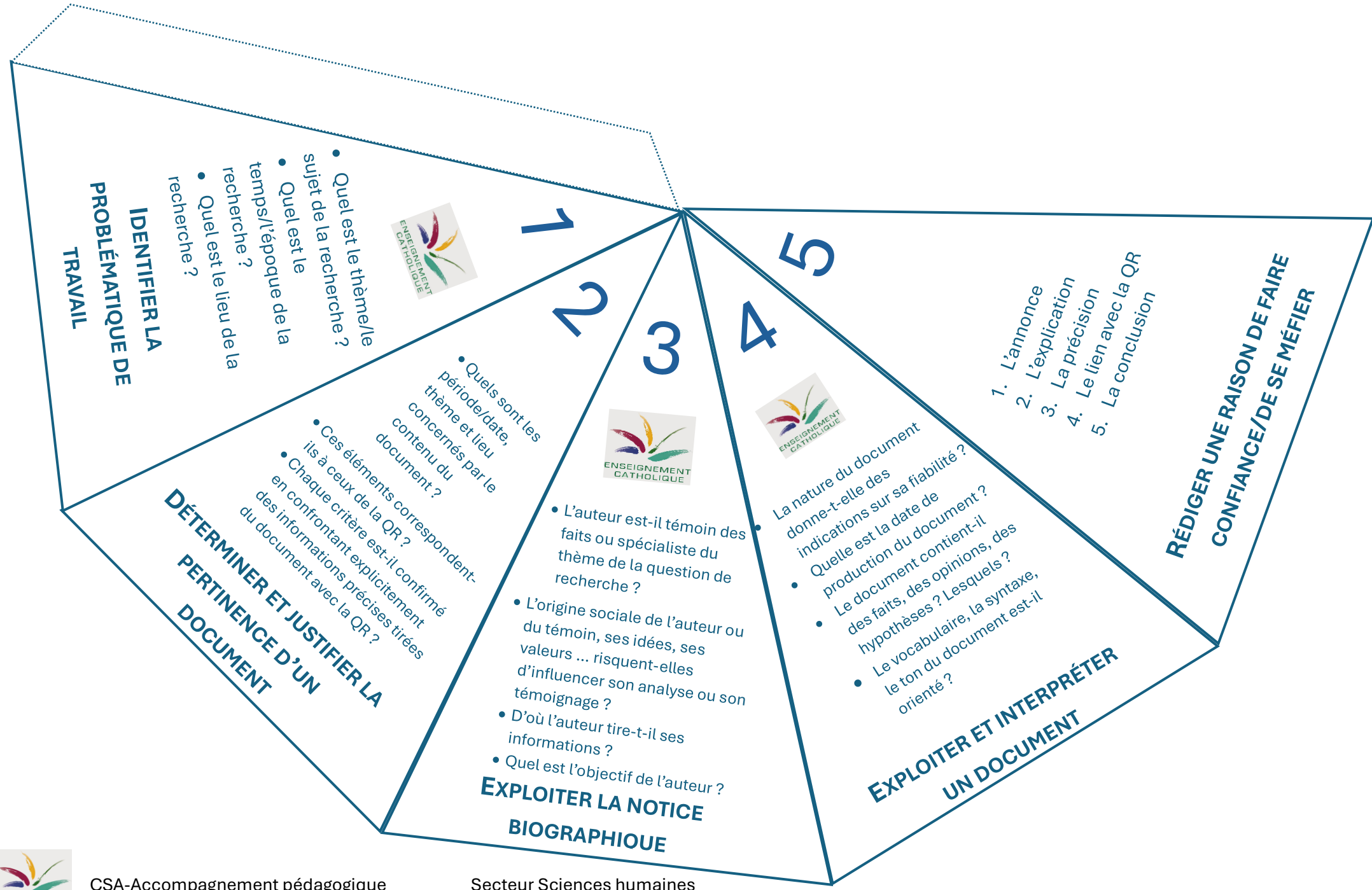
- L'auteur est contemporain des faits. On acceptera cependant témoin des faits / témoin direct / témoin indirect / acteur des faits.
- L'auteur est objectif. On acceptera cependant l'auteur est objectif : il s'appuie sur des faits, il ne donne pas son opinion.

➤ **Raisons de se méfier**

- Le document est un extrait de texte, on n'a pas connaissance de l'entièreté du document.
- Le texte est une traduction.
- Les procès d'intention, c'est-à-dire des allégations non étayées comme l'auteur a peut-être menti ou le texte est extrait d'un livre publié dans un but commercial, pas uniquement d'information ou encore l'auteur est un homme politique, donc il cherche à être réélu. On acceptera cependant l'auteur est un homme politique, donc il est engagé.
- L'auteur n'a pas vécu les faits.

➤ **Recoupements non-valables :**

L'auteur travaille dans le domaine de l'économie comme l'auteur du document x. Il est donc compétent et c'est une raison de se fier. En effet, l'élève doit baser sa justification sur la confrontation des contenus et non sur la compétence des auteurs.



IDENTIFIER LA PROBLÉMATIQUE DE TRAVAIL

- Quel est le thème/le sujet de la recherche ?
- Quel est le temps/l'époque de la recherche ?
- Quel est le lieu de la recherche ?



DÉTERMINER ET JUSTIFIER LA PERTINENCE D'UN DOCUMENT

- Quels sont les période/date, thème et lieu concernés par le document ?
- Ces éléments correspondent-ils à ceux de la QR ?
- Chaque critère est-il confirmé en confrontant explicitement des informations précises tirées du document avec la QR ?

EXPLOITER LA NOTICE BIOGRAPHIQUE

- L'auteur est-il témoin des faits ou spécialiste du thème de la question de recherche ?
- L'origine sociale de l'auteur ou du témoin, ses idées, ses valeurs ... risquent-elles d'influencer son analyse ou son témoignage ?
- D'où l'auteur tire-t-il ses informations ?
- Quel est l'objectif de l'auteur ?



EXPLOITER ET INTERPRÉTER UN DOCUMENT

- La nature du document donne-t-elle des indications sur sa fiabilité ?
- Quelle est la date de production du document ?
- Le document contient-il des faits, des opinions, des hypothèses ? Lesquels ?
- Le vocabulaire, la syntaxe, le ton du document est-il orienté ?



1. L'annonce
2. L'explication
3. La précision
4. Le lien avec la QR
5. La conclusion

RÉDIGER UNE RAISON DE FAIRE CONFIANCE/DE SE MÉFIER

Typologie des arguments de fiabilité¹

Qualités/<u>compétences</u> de l'auteur	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation ▪ Fonction ▪ Spécialiste ▪ Reconnaissance ▪ ... 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'auteur est compétent : il est titulaire de différents diplômes universitaires. ▪ L'auteur est compétent, il est un expert de l'histoire économique des XIXe et XXe (2017, doc.5) ▪ L'auteur est compétent : il enseigne l'histoire économique dans plusieurs universités ▪ L'auteur est reconnu : il est publié par la revue L'Histoire à laquelle participent des historiens reconnus ▪ L'auteur est reconnu : il est publié par plusieurs revues scientifiques. ▪ Wikipédia est une encyclopédie participative et collaborative dont le contenu est alimenté par de multiples contributeurs qui peuvent se compléter, se corriger et se contrôler mutuellement ▪ C'est une encyclopédie libre : il ne faut être ni expert, ni scientifique, il suffit d'être bénévole pour y écrire ▪ Malgré l'onglet « historique », il est difficile d'identifier clairement l'auteur de l'article et ses compétences ▪ On ne sait pas qui se cache derrière le pseudo de Julius : il est donc impossible pour le lecteur de vérifier la compétence de l'auteur. ▪ L'auteur est reconnu pour ses caricatures politiques : il est publié dans des journaux de gauche comme de droite dans différents pays européens. ▪ L'auteur est compétent et reconnu : son traité d'économie marxiste a bénéficié d'une large diffusion en plusieurs langues. ▪ L'auteur est spécialiste des relations internationales. L'auteur est compétent : il est historien et spécialiste de la construction européenne... ▪ L'auteur n'est pas neutre : il est un des principaux acteurs des événements. ▪ L'auteur n'est pas neutre : il est engagé idéologiquement dans le camp communiste. ▪ L'auteur n'est pas neutre : il est engagé dans les événements et son pays reste l'enjeu de tensions. ▪ L'auteur n'est pas neutre : Il est engagé idéologiquement dans le camp américain. ▪ <i>L'auteur n'est pas neutre : il est engagé affectivement, il soutient l'action de son frère et dénigre les positions des militaires.</i>
--	---	--

Objectivité de l'auteur

- Neutralité
- Recul
- Témoin, Acteur des faits
- Proximité temporelle et spatiale
- Orientation/Tendance politique
- Implication
- ...

- L'auteur a été engagée politiquement : il a été membre du parti communiste et cela a pu influencer sa lecture de la crise
- L'auteur est un témoin direct des faits : il vit la crise pétrolière et en subit comme citoyen les conséquences
- L'auteur est acteur des faits : il est premier ministre pendant la crise et joue un rôle...
- L'auteur est témoin des faits : en tant que membre de ..., il assiste à ... [ici, pas de rôle actif à la différence de l'acteur] ;
- L'auteur est engagé politiquement : il réalise une planche de BD pour un magazine d'extrême-droite.
- L'auteur, par le biais de la rhétorique populiste, veut, notamment, convaincre le lecteur « victime de la crise » de l'existence, ...
- L'auteur fait appel à l'émotion du peuple : il exagère et agite des peurs (émeute, famine)
- L'auteur utilise un vocabulaire ou des dessins insultants voire racistes.
- L'auteur exagère quand il compare, par exemple, la suppression du pétrole dans les pays occidentaux à une attaque nucléaire.
- L'auteur manque de nuance : il utilise un vocabulaire orienté comme « stupéfiante, spectaculaire, extrêmement douloureuse », ...
- L'auteur manque de nuance : il attribue la responsabilité du premier choc pétrolier au seul rôle des pays de l'OPEP.
- L'auteur est politiquement engagé : dirigeant trotskiste et théoricien marxiste.
- L'auteur est nuancé : « *le blocus semble...* », « *... autant qu'on puisse en juger...* »
- L'auteur aborde les événements avec un certain recul : il écrit plus de 30 ans après les faits.
- L'auteur a pris un certain recul par rapport aux événements : il relate les faits plusieurs années après leur déroulement dans un contexte où la tension s'est apaisée et/ou il n'est plus directement concerné car il n'occupe plus de fonction politique.
- L'auteur présente son analyse des faits quelques années après leur déroulement, dans un contexte où la tension s'est apaisée.
- L'auteur n'est pas neutre : en tant que président des USA, il a été acteur des faits et nous fait part de sa vision personnelle. (2017, doc 8)
- L'auteur n'est pas neutre : il ironise
- L'auteur n'est pas neutre/L'auteur cherche à convaincre : il faut une argumentation, l'auteur dramatise, il recourt à certains procédés comme la dramatisation ; il joue sur les émotions de son audience
- L'auteur n'est pas neutre : il est engagé (politiquement ou de façon militante...)
- L'auteur n'est pas neutre : il est injurieux ou grossier ; il est dénigrant ; il est agressif...
- L'auteur n'est pas neutre : il utilise des stéréotypes
- L'auteur n'est pas neutre : il caricature (il force le trait)
- Le document est une caricature, il grossit le trait : telle personnalité politique est représentée en ...
- L'auteur est engagé politiquement : il est dessinateur régulier pour *Le Drapeau rouge*, quotidien du Parti communiste de Belgique (PCB), dans les années 1950. Il devient dès 1955 directeur de Progrès films, distributeur de films du bloc de l'Est
- Le media dans lequel est publié le document est engagé : appartenance politique du journal...

		<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'opinion de l'auteur transparait à travers son style : Il présente les faits avec suffisance, familiarité ou humour. Par exemple : « ...exhorter à ce qu'il ne flanche pas... », « ... une bordée de missiles massive et totale... ». ▪ L'auteur du discours veut convaincre : il veut se mettre à son avantage devant l'Assemblée du parti et dévaloriser Khrouchtchev. ▪ Le journal est engagé idéologiquement : c'est le journal officiel du Parti communiste. ▪ La titraille et l'article témoignent clairement de la prise de position du journal en faveur de l'URSS. ▪ L'auteur est un des principaux acteurs des événements : il occupe la fonction de premier secrétaire du parti communiste de l'Union soviétique. ▪ L'auteur est un des acteurs des événements : il est le dirigeant de Cuba. ▪ L'auteur est un témoin privilégié : il est très proche de son frère pendant les événements.
Sources/ <u>origine</u> des informations	D'où l'auteur tire-t-il ses informations ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'auteur est bien informé : il est Ministre de la Justice et est membre de l'ExComm . ▪ L'auteur est bien informé : il a consulté plusieurs sources. ▪ L'auteur est informé : il est journaliste ; c'est un spécialiste... ▪ L'auteur fait preuve de connaissances quant à l'actualité internationale : enlèvement de la guerre du Vietnam, crise du dollar, Golden Sixties en Europe. ▪ Bien que l'auteur cite une de ses sources, la présence d'un encart en haut de page indique que cet article ne cite pas suffisamment ses sources. ▪ Il s'agit de souvenirs personnels dont la précision a pu s'estomper.

Travail de l'auteur concernant le contenu du document

- Sérieux
- Rigueur
- Citation, références
- Précision
- Ton, lexique employé

- L'auteur est précis : il confronte et classe les analyses de différents économistes
- L'auteur est précis : il distingue différents types de causes, accidentelles ou structurelles, exogènes ou endogènes.
- L'auteur est précis : il distingue les causes principales des causes apparentes communément admises, il s'appuie sur des chiffres que l'on pourrait vérifier.
- La présence d'hyperliens dans l'article ou la mention d'une source permet au lecteur de recouper et d'approfondir de nombreuses informations
- L'auteur est rigoureux : il cite intégralement ses sources et en donne les références.
- L'auteur de l'article cite des extraits de la déclaration de Khrouchtchev et indique la source de ses informations.
- L'auteur se veut précis : il dicte ses souvenirs au départ de ses notes.
- La caricature implique l'exagération : le dessin montre par l'utilisation d'un fouet la « correction » violente de l'Occident par un monde arabe en position de force
- La caricature induit un travail simplificateur : il réduit les pays producteurs de pétrole à un seul personnage représentant un cheikh arabe
- **Le document est une caricature, il grossit le trait : les soldats allemands d'une future CED sont représentés sous un jour dominateur**
- Le propos de l'auteur est idéologiquement marqué : il propose une interprétation marxiste de la crise.
- L'auteur n'est pas neutre : il emploie des termes forts comme « légende, invraisemblable, illogique » pour critiquer la thèse adverse.
- L'auteur n'est pas neutre : l'auteur écrit des choses manifestement inexactes (les siennes ou non) ; il se contredit
- L'auteur n'est pas neutre : l'auteur manque de nuance (généralisations abusives, vocabulaire outrancier, nombreuses marques de ponctuation...)
- Il accentue l'importance de son rôle dans le dénouement de la crise. Par exemple : « ... j'en ai pris moi-même l'initiative... ».
- Certaines informations paraissent exagérées comme l'évocation d'un possible renversement du Président américain par ses militaires et/ ou comme la description par Khrouchtchev de Kennedy suppliant et à la merci de son État-major.
- Le style de l'auteur est parfois lyrique : il glorifie l'action de son frère et ne doute pas de l'union des Américains derrière leur Président.

Recoupements

Confiance

- L'auteur s'appuie sur des faits exacts, vérifiables : Les informations peuvent être recoupées avec des savoirs préalables ou avec des informations provenant d'autres documents du corpus.
- La seconde partie de l'analyse de l'auteur évoquant des causes multiples à la crise des années 1970 rejoint celle de l'économiste MANDEL dans le document 10 (SE FIER).
- La première partie de l'analyse de l'auteur sur le rôle majeur du choc pétrolier comme facteur de crise est confirmée par le témoignage de Nixon dans le document 8 (SE FIER)
- Certaines informations comme la multiplication par 4 du prix du pétrole en 1973 sont confirmées par les experts, auteurs des documents 5 et 10 (Bouvier et Mandel (SE FIER).
- Certaines informations comme le contexte de la guerre de Kippour, la déclaration d'embargo de l'OPEP sont confirmées par l'encyclopédie en ligne au document 6 et l'auteur du document 8 (SE FIER)
- L'auteur (doc 7) explique que seule la crise pétrolière est la cause de la crise économique européenne. Le document 5 rédigé par un historien spécialiste de l'économie propose une analyse beaucoup plus nuancée et parle de causes multiples à la crise économique européenne, causes antérieures au choc pétrolier. L'auteur du document 10 énonce également des causes multiples (SE MEFIER).
- L'auteur (doc 8) explique que seule la crise pétrolière est la cause de la crise économique européenne. Or, dans le document 5, un historien propose une analyse beaucoup plus nuancée et parle de causes multiples à la crise économique européenne, causes antérieures au choc pétrolier (SE MEFIER)
- Certaines informations sont confirmées par les témoignages directs des documents 4 et 6, par exemple les divergences au sein du camp américain.
- Certaines informations sont confirmées par les documents 1 et 6 : par exemple, les divergences au sein du camp américain.
- Certaines informations sont confirmées par le spécialiste (document 1) : par exemple, à propos de l'opposition entre colombes et faucons dans le camp américain.
- Les propos repris par le journal (discours et sa conclusion) sont confirmés par le spécialiste (document 1).
- Le(s) document(s) 6 et/ou 9 montre(nt) que les communistes sont effectivement opposés au projet de CED. Ils mobilisent la peur des Allemands héritée de la guerre.
- Le document 7 évoque lui aussi parmi les causes possibles de l'échec de la CED les difficultés intérieures de la France.
- Les documents 6 et 7 soulignent également l'intervention des États-Unis dans le projet européen.
- Comme le document 8, ce texte indique que les États-Unis souhaitaient réarmer l'Allemagne.
- La question de la souveraineté de l'Allemagne de l'Ouest et le projet de CED sont liés comme dans l'affiche n°9.
- Le(s) document(s) 5 et/ou 8 confirme(nt) que les communistes dénoncent l'impérialisme américain.
- On voit également dans l'article de René Rémond (document 5) et/ou l'affiche de la Fédération des déportés (document 9) que la peur vis-à-vis des Allemands était mobilisée contre le projet de CED.
- Dans le(s) document(s) 5 et/ou 7, on retrouve la mention du poids des États-Unis dans le projet de CED. Comme l'affirme René Rémond, les communistes sont effectivement opposés au projet de CED : dans le document 6, on voit que le caricaturiste communiste mobilise la peur des Allemands héritée de la guerre.
- Le PV pointe les difficultés intérieures de la France comme cause d'échec de la ratification, ce que confirme le document 5.
- L'intervention des États-Unis dans les négociations pour la mise sur pied de la CED est reprise dans le(s) document(s) 5 et/ou 6.

Méfiance

- Certaines informations sont en contradiction avec le document 6 : d'après Khrouchtchev R. Kennedy décrit le Président américain comme suppliant et à la merci de son État-major alors que le même R. Kennedy présente son frère comme un homme calme et déterminé.
- Certaines informations sont en contradiction avec le document 5 : Khrouchtchev se présente comme celui par qui la crise se dénoue alors que Castro le décrit comme celui qui a capitulé.
- Certaines informations sont en contradiction avec le document 1 : Khrouchtchev se présente comme ayant pris l'initiative du dénouement, alors que le spécialiste le présente comme ayant répondu positivement à l'invitation de Kennedy.
- Certaines informations sont en contradiction avec le document 4 : Castro décrit Khrouchtchev comme celui qui a capitulé alors que ce dernier se présente comme celui qui dénoue la crise.
- L'auteur énonce parfois des informations en contradiction par rapport à d'autres témoignages: il présente son frère comme un homme calme et déterminé alors que Khrouchtchev évoque un Président américain suppliant et à la merci de son État-major (document 4).
- Les propos rapportés de Khrouchtchev affirmant que Castro était d'accord avec lui sont en opposition avec le témoignage de Castro (document 5).
- René Rémond ne parle pas des problèmes des colonies en Afrique, évoqués dans le document 10, comme cause de la non-ratification de la CED.
- Contrairement au document 7 où le secrétaire d'État américain craint que la défaite à Dien Bien Phu n'entraîne le refus par la France de ratifier la CED, René Rémond n'évoque pas l'Indochine parmi les causes de l'opposition française à la CED.
- Pierre Haroche présente les crises coloniales en Afrique du Nord comme une cause déterminante du refus de ratification de la CED par la France alors que le diplomate américain Dulles, dans le document 7, ne mentionne que l'Indochine. Le document 5 qui recense les facteurs d'échec de la CED n'en fait pas non plus mention.
- Selon le document 7, le gouvernement français a peur que la perte de l'Indochine ne provoque sa chute alors que le document 10 déclare que beaucoup de militaires étaient prêts à accepter un désengagement d'Indochine.